

# LA CONSOMMATION DES BOISSONS ALCOOLIQUES PAR LE PERSONNEL SCIENTIFIQUE, ADMINISTRATIF, TECHNIQUE ET OUVRIER AINSI QUE LES ETUDIANTS DE L'UNIVERSITE DU MOYEN LUALABA DE KALIMA : « une contribution psychopédagogique et psychosociologique à la vie de l'institution ».

**NASIBU SHABANI Mwanana**, *Assistant<sub>2</sub> et chercheur à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation à l'université du moyen Lualaba de Kalima/Maniema/RD. Congo.*  
Téléphone :(+243) 81 195 63 30

---

## Résumé

*La relation entre le personnel et étudiants contactés à l'université du moyen Lualaba de Kalima est que, tous consomment la boisson alcoolique. Mais leur consommation présente des abus qui influent défavorablement sur les comportements psychopédagogiques et psychosociologiques. Les facteurs du niveau d'instruction, des occasions offertes par la société ainsi que l'âge, n'ont pas empêché cette pratique. En étant exposés aux abus dus à la consommation, ils ont accepté le fait qu'ils détruisent leur santé physique, psychique et sociale. Cela étant, une meilleure image de ladite université n'a pas été au rendez-vous. Quelques pistes de solution ont été proposées à cet effet.*

---

## I. Introduction

Actuellement, le monde connaît des profonds changements qui affectent l'humanité sur la rapidité de leur succession sous toutes ses formes. Il est nécessaire d'envisager et d'assurer une formation dynamique basée sur les exigences de la société en pleine mutation.

En effet, pour que l'individu arrive à bien jouer ses différents rôles, la société dispose ses instruments régulateurs tels que la culture, les institutions, les coutumes, les mœurs, les valeurs et les normes pour que la morale sociale soit équilibrée.

C'est pour cette raison que la justice sociale doit être d'application pour respecter et faire respecter la personnalité de chaque individu sur les droits de l'homme. A ces propos, la société doit permettre à chaque personne de réaliser ses aspirations, développer ses aptitudes et ses potentialités au plus haut niveau.

A ce sujet, l'organisation mondiale de la santé (OMS) soulève le problème d'alcoolisme qu'elle qualifie d'une maladie en disant qu'il occasionne des troubles mentaux et comportementaux. L'alcool fait partie de la

vie quotidienne de certaines personnes qui le considèrent comme un produit à consommer ordinairement ; ce qui n'est pas vrai car il modifie d'abord l'humeur et le comportement et ensuite, il se révèle destructeur de l'organisme.

Dans nos sociétés africaines, les gens boivent habituellement pour leur plaisir ou par convenance sociale sans que cela ne pose problème. En revanche, il existe aussi des gens ayant des conduites d'alcoolisation à risque susceptible de causer un trouble de comportement, un accident, une maladie, etc. la consommation abusive de l'alcool cause souvent du tort s'il faut le dire ainsi au buveur à trois endroits possibles à savoir les qui peuvent être au niveau physique, psychique ou même sociologique.

Toute fois, une consommation exagérée de l'alcool pousse certaines personnes à justifier leur prise comme une stratégie de résolution des problèmes ou même une automédication posant encore d'autres problèmes.

Les résultats d'une étude menée sur les effets d'alcool pris à des doses faible, moyen et élevé sur le comportement organique et social de buveur, révèle que l'alcool est un poison qui inhibe l'activité de cellules humaines quand la consommation est à faible quantité. A des doses fortes, l'alcool peut sensiblement les tuer car, il devient une substance toxique ayant comme symptômes vomissements, la stupeur, les changements comportementaux et une altération importante du système nerveux central, la déshydratation, etc. l'alcool supprime la fonction respiratoire ou la fonction cardiaque ; donc, il peut facilement tuer. (Kalonda s. 2016, p.12).

Selon Wikipédia, libre encyclopédie, la consommation excessive d'alcool pendant de longues années peut entraîner les problèmes de santé chroniques ci-après : des arythmies, le bériberi, des lésions cérébrales, le diabète, des lésions cardiaques, l'hypertension artérielle, une maladie du foie, une perte de sensibilité au niveau des mains, des pieds et d'autres régions du corps causée par des effets sur le système nerveux, des ulcères d'estomac et des gastrites.

Pour Charles Nyamambichi (2017, p.29), qui a étudié les mobiles psychologiques de la consommation des boissons alcooliques par le personnel soignant des institutions de santé de Kalima, cas spécifique de l'HGR/Kalima où il a trouvé que la majorité du personnel soignant en consomme pour se soulager des affects pervers sur la vie sociale et professionnelle tels que le manque de la personnalité, l'absentéisme et l'imprudence au travail et leurs autorités n'en parlent pas.

Nous avons été intéressé à choisir ce sujet à partir de quelques constats selon lesquels, un agent technique et ouvrier est décédé pour n'avoir pas respecté les conditions données par le personnel soignant qui lui obligeait de laisser à consommer la boisson alcoolique, alors qu'il était sous cure puisqu'il souffrait de la tuberculose. Il en de même pour un étudiant auquel, nous nous sommes également intéressé, il se montra incapable de se tenir en position normale de suivre le cours dans l'auditoire. Par la suite, ses collègues l'ont transporté pour l'amener à la maison.

L'actuelle étude s'éloigne de précédentes par le fait qu'elle aborde non plus le personnel soignant dans leurs institutions, mais plutôt le personnel scientifique, administratif, technique et ouvrier ainsi que les étudiants de l'université du moyen Lualaba de Kalima observés dans la pratique de la consommation de la boisson alcoolique dans une institution

publique à caractère éducatif ayant une mission si noble de former les cadres et chercheurs afin de transformer notre communauté et cela à partir du mois d'octobre 2017 jusqu'au mois de juin 2018.

Nous nous sommes posés de questions afin de voir clair sur la consommation des boissons qui attire si pas tout le monde mais une majorité du personnel et étudiants à l'Université du Moyen Lualaba de Kalima en ces termes :

Pourquoi le personnel scientifique, administratif, technique et ouvrier ainsi que les étudiants de l'Université du Moyen Lualaba boivent –ils pendant les heures des études et/ou de service ?

Y-a-t-il un secret caché dans la dite prise de la boisson par ces derniers favorisant ainsi une bonne vie à l'Université du Moyen Lualaba ou non ?

Pour répondre à ces différentes préoccupations, nous nous sommes fixés les objectifs ci-après : comprendre les facteurs à la base de la consommation des boissons alcooliques par le personnel précité et étudiants de l'Université du Moyen Lualaba de Kalima ; vérifier l'influence de ces facteurs sur la vie aux études et/ou au service de nos enquêtés.

Au-delà de ces objectifs, nous avons également supposé que la consommation de la boisson alcoolique par les personnels susmentionnés et étudiants serait un atout pour satisfaire les besoins psychopédagogiques et psychosociologiques liés à leur vie estudiantine et/ou professionnelle ; et que ces besoins seraient très favorables à la vie de l'Université du Moyen Lualaba de Kalima.

Notre descente sur terrain va nous fournir les éléments de réponses à nos préoccupations afin d'accepter ou de rejeter nos hypothèses formulées ci-haut.

## **II. Champ et méthodes d'investigation**

En République Démocratique du Congo, notre beau pays pour son développement a besoin des gens ; jeunes et adultes qui peuvent être des étudiants et/ou des fonctionnaires de l'Etat ou dans des privés pour amener notre nation à un équilibre socio-économique tant recherché par ses citoyens. Comme dans cette étude nous voulons comprendre les comportements de buveurs fréquentant l'université du moyen Lualaba de Kalima, en ciblant son personnel et les étudiants de la dite université pour l'année académique 2017- 2018 qui s'élèvent respectivement à 72 agents du personnel et 327 étudiants dans les six facultés qu'organise l'Université du Moyen Lualaba de Kalima.(division administrative du personnel de l'uml-kalima).

Vu les impératifs qui s'imposent pour atteindre toute cette population, nous avons été amené à tirer un échantillon aléatoire donnant la chance à chaque individu dans une certaine mesure de participer à l'échantillon. Nous avons fini par retenir 200 sujets dont 150 étudiants et 50 membres du personnel de l'Université du Moyen Lualaba de Kalima.

Mais alors, étant donné que cette étude leur semblait très sensible, plusieurs sujets ont carrément refusé de répondre à notre questionnaire. Cependant, nous ne nous sommes retrouvés qu'avec 160 protocoles. Ces sont ces sujets ayant réagi concrètement à nos préoccupations qui ont été retenus et considérés.

## II.1. Champ d'investigation

En 1990, à l'époque du Zaïre, la banque mondiale initia dans ce pays l'idée de la création des universités tout près de la population afin qu'elles puissent contribuer au développement des communautés de base. Le ministre de l'enseignement supérieur et universitaire a saisi cette opportunité monsieur SEKI MONYO MAGANGO en 1992, a conçu l'idée de la création de quelques extensions des universités qui existaient déjà à l'époque de la première république. A sa première visite de travail à Bukavu, il demanda aux autorités académiques de l'ISP, L'ISTM, et de L'ISDR de créer les extensions dans les provinces du Nord Kivu et du Maniema, un projet noble encourageant les intellectuels qui avaient l'ambition de créer les universités dans leurs entités.

Le professeur MASANDI KITA Pierre, secrétaire Général Académique de l'époque à l'ISP/Bukavu, avait eu l'idée d'intéresser ses frères originaires du Maniema, de créer une université à Kalima à l'instar des autres provinces notamment : l'Université Catholique de Bukavu. C'est pour cette raison, MUNDENGA, KALONGAMA et BITUBI tous originaires du Maniema ont poursuivi le même profil d'une création de l'université à Kalima pour le développement de cette communauté.

C'est ainsi que Monsieur KASELE alors Ministre de l'enseignement Supérieur et Universitaire accorda à l'UML son arrêté ministériel portant le numéro ESURS/CABMIN/0178/92 du 15 juillet 1992 portant autorisation et fixation du règlement de fonctionnement des extensions des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire.

En 2008, par l'arrêté Ministériel N°MIN ESURS/CABMIN/028/2008 du 22 Mai 2008 portant création, autonomisation et prise en charge de quelques extensions et établissements de l'enseignement supérieur et universitaire, cette institution est passée du régime privé au régime public en tant qu'une extension de l'université de Kindu sous l'appellation du centre du moyen Lualaba(CUML).

L'Université du moyen Lualaba est devenue une institution publique fonctionnant sous le statut juridique couvert par l'arrêté ministériel portant N°157/MINESU/MML/ZBK/PK./2010 qui autorise des établissements supérieur et universitaire du secteur public.(rapport de stage effectué à l'UML du 15 Février au 16 Mars 2013).

Cet établissement organise à ces jours plusieurs activités dont les enseignements dans six facultés à savoir : la faculté de droit, la faculté de l'économie et de gestion, la faculté d'agronomie, la faculté de sciences sociales politiques et administratives, la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation et la faculté des sciences. L'UML compte

également un personnel scientifique, administratif, technique et ouvrier qui participe à la vie de cette institution dans leur réalisation des activités sous divers aspects.

L'Université du Moyen Lualaba de Kalima se situe dans la province du Maniema, à 101 Km au Nord-est de Kindu, à 2,5 degré au sud de l'équateur et dans les profondeurs des forêts tropicales denses de la RD Congo. Elle se trouve dans l'actuelle commune rurale de Kalima constituée des quartiers, des avenues, des camps et des villages environnants.

## II.2. Méthodes d'investigation

Dans cette recherche des certains facteurs à la base des comportements observés dans le chef de certains membres du personnel de l'Université du Moyen Lualaba et étudiants par rapport à la consommation de la boisson alcoolique qui, d'emblée devient une pratique fréquente dans ladite institution ; nous avons été poussé à choisir la méthode d'observation directe non participative d'abord, et celle d'enquête appuyée par la technique d'un questionnaire d'enquête pour récolter les informations en rapport avec notre sujet d'étude. La méthode d'enquête ; c'est une méthode qui consiste à interroger les individus sur les aspects d'eux-mêmes et qu'ils sont en mesure de décrire comme leurs expériences, leurs attitudes et leurs opinions (Muke Zihisire, 2009, p. 14).

Elle a consisté comme vous pouvez le constater à sélectionner un échantillon représentatif de la population sur lequel nous avons tenté de décrire et comprendre les faits observés sur le terrain. Nous avons voulu réunir les éléments observables ou non de la relation entre le personnel précité et étudiants de l'Université du Moyen Lualaba, la consommation abusive des boissons alcooliques et leurs comportements psychopédagogiques et psychosociologiques en milieu de formation pour les étudiants et celui du travail pour les membres du personnel.

S'agissant de la technique du questionnaire que nous avons utilisé, R. M. Wolf(1997) dit que, le questionnaire est un instrument d'auto-rapport utilisé pour récolter les informations concernant les variables qui intéressent le chercheur.

## III. Présentation, analyse et interprétation des résultats.

Tableau n°1: Effectif du personnel et étudiants enquêtés de l'université du moyen Lualaba de Kalima selon la variable sexe.

| <i>Effectif par sexe</i><br><i>Catégorie</i> | <i>Effectif des enquêtés</i> |          | <i>TOTAL</i> | <i>%</i> |
|--|------------------------------|----------|--------------|----------|
|  | <i>M</i>                     | <i>F</i> |              |          |
| <i>Chef de travaux</i>                       | 5                            | -        | 5            | 4.16     |
| <i>Assistants</i>                            | 14                           | 1        | 15           | 12.5     |
| <i>PATO</i>                                  | 35                           | 5        | 40           | 33.33    |
| <i>Etudiants</i>                             | 45                           | 15       | 60           | 50       |
| <i>TOTAL</i>                                 | 99                           | 21       | 120          | 100      |

Il ressort du tableau ci-haut que 5 Chefs de Travaux soit 4,16% sont du sexe masculin ; 15 Assistants, soit 12,5% dont 14 sont du sexe masculin et une assistante du sexe féminin ; 40 PATO soit 33,33% dont 35 sont du sexe masculin, contre 5 autres du sexe féminin, et enfin 60 étudiants soit 50% dont 45 sont du sexe masculin et 15 autres du sexe féminin.

Tableau n°2 : des niveaux d’instruction du personnel et étudiants enquêtés à l’université du moyen Lualaba de Kalima.

| <i>Niveau d'étude</i>  | <i>Primaire</i> | <i>Secondaire</i> | <i>Sup/universitaire</i> | <i>Total</i> | <i>%</i> |
|------------------------|-----------------|-------------------|--------------------------|--------------|----------|
| <i>Enquêtés</i>        |                 |                   |                          |              |          |
| <i>Chef de Travaux</i> | 00              | 00                | 5                        | 5            | 4,166    |
| <i>Assistants</i>      | 00              | 00                | 15                       | 15           | 12,5     |
| <i>Administratif</i>   | 00              | 5                 | 6                        | 11           | 9,166    |
| <i>Technique</i>       | 00              | 5                 | 3                        | 8            | 6,66     |
| <i>Ouvrier</i>         | 00              | 20                | 1                        | 21           | 17,5     |
| <i>Etudiants</i>       | 00              | 00                | 60                       | 60           | 50       |
| <i>Total</i>           | 00              | 30                | 90                       | 120          | 100      |

Parmi nos enquêtés, personne n’avait pas le niveau d’étude primaire. Sauf qu’il y a eu 28 hommes parmi le PATO et 2 femmes ayant le niveau de diplôme d’Etat et enfin, quatre vingt dix personnes toutes catégories confondues qui sont universitaires. Le facteur d’étude n’a aucunement influencé dans le présent travail, pour la prise ou non de la boisson alcoolique car tout le monde parmi nos sujets avait étudié.

Tableau n°3 : Rapport de l’occasion et de l’âge de la première prise de la boisson alcoolique par nos sujets.

| <i>Occasion</i>         | <i>Début de la prise des boissons alcooliques</i> |          |                    |          |               |          | <i>Total</i> | <i>%</i> |
|-------------------------|---|----------|--------------------|----------|---------------|----------|--------------|----------|
|                         | <i>Enfance</i>                                    |          | <i>Adolescence</i> |          | <i>Adulte</i> |          |              |          |
|                         | <i>f</i>  | <i>%</i> | <i>f</i>           | <i>%</i> | <i>f</i>      | <i>%</i> |              |          |
| <i>Visite d’ami (e)</i> | 5   | 4.166    | 5                  | 4.166    | 4             | 3.33     | 14           | 11.66    |
| <i>Deuil</i>            | 4   | 3.33     | 6                  | 5        | 9             | 7.5      | 19           | 15.83    |
| <i>Fête</i>             | 4   | 3.33     | 10                 | 8.33     | 30            | 25       | 44           | 36.66    |
| <i>Toujours</i>         | 3   | 15       | 6                  | 5        | 10            | 8.33     | 19           | 15.83    |
| <i>Autres</i>           | 4   | 3.33     | 13                 | 10.83    | 7             | 5.83     | 24           | 20       |
| <i>Total</i>            | 20  | 16,66    | 40                 | 33,33    | 60            | 50       | 120          | 100      |

Il ressort du tableau ci-haut que 20 sujets ont pris de l’alcool à des occasions différentes à l’enfance, soit 16,66% ; Nous disons qu’à l’adolescence 40 sujets, à toutes les

occasions ayant permises à nos sujets une première prise des boissons alcooliques, soit 33,33% de cas. Enfin, 60 sujets que nous avons enquêté ont pris la boisson alcoolique à l'âge adulte, soit 50% de cas.

Il reste très lié selon le tableau ci-haut à la culture copiée abusivement à l'homme bourgeois sans en être effectivement. Avant d'y arriver, il faudrait d'abord dépasser le niveau des besoins fondamentaux pour ne pas dire élémentaires qui est lié à la vie de l'homme comme par exemple, l'accès aux soins de santé, à l'alimentation équilibrée, à l'éducation avant d'atteindre le loisir qui se situe au niveau le plus élevé de la vie humaine.

Hors, cette étude concerne tout simplement les adultes que sont les étudiants et le personnel de l'université du moyen Lualaba de Kalima. Ce besoin de loisir que l'ivresse ouvre pour la plupart de cas, A toutes sortes de méfaits, car le sujet étant dans cet état, perd partiellement ou complètement le contrôle et peut se livrer à des actes de tout genre tels que(les injures, le mensonge, des querelles ainsi de suite). Ce tableau montre que nos sujets mènent une vie de bonheur à des occasions de certaines cérémonies qu'organise la société (communauté), alors qu'en réalité, ils sont pauvres le fait d'accepter à s'amener au service pour certains et/ou au cours pour les autres en étant ivre.

Tableau n°4: Distribution d'effectifs de la consommation des boissons alcooliques selon les tranches d'âge.

| <i>Prise de boisson</i> |                    | <i>Consommation des boissons. (accord)</i> |             |
|-------------------------|--------------------|--|-------------|
|                         |                    | <i>f</i>                                   | <i>%</i>    |
| <i>S</i>                |                    |  |             |
| <i>U</i>                | <i>65 et plus</i>  | <i>3</i>                                   | <i>2,5</i>  |
|                         | <i>55 – 64 ans</i> | <i>18</i>                                  | <i>15</i>   |
| <i>J</i>                | <i>45 – 54 ans</i> | <i>24</i>                                  | <i>20</i>   |
|                         | <i>35 – 44 ans</i> | <i>30</i>                                  | <i>25</i>   |
| <i>E</i>                | <i>25 – 34 ans</i> | <i>45</i>                                  | <i>37,5</i> |
| <i>T</i>                |                    |  |             |
| <i>S</i>                |                    |  |             |
| <i>Total</i>            |                    | <i>120</i>                                 | <i>100</i>  |

Il ressort du tableau n°4 que la tranche d'âge de 25 à 34 ans a plus manifesté le comportement de consommateurs au nombre de 45, soit 37,5%. Respectivement jusqu'à la tranche d'âge de 65 ans et plus où nous avons vu 2,5% d'accord à la prise de boisson.

L'âge de nos sujets varie entre 25 et 65 ans révolue dont ceux du jeune âge dominant en pourcentage de participation. Et plus que l'on avance, il y a diminution soit en

personnel soit au niveau des étudiants qui, tous buveurs de la boisson alcoolique. En d'autres termes, les moins âgés que sont plus les étudiants qui sont très nombreux laissant ainsi la place aux agents qui sont pour la majorité parmi les plus âgés et moins nombreux. Tous ici vous consomment belle et bien la boisson.

**QUELQUES RAISONS AVANCEES PAR NOS ENQUETES AU SUJET DE LA CONSOMMATION DES BOISSONS ALCOOLIQUES.**

Tableau n°5: distribution d'effectifs des raisons prises pour facteurs favorisant la prise des boissons alcooliques.

| Effectif                             | f   | %     |
|--------------------------------------|-----|-------|
| Facteurs ou raisons                  |     |       |
| Le plaisir                           | 32  | 26,66 |
| L'imitation                          | 28  | 23,33 |
| La réjouissance                      | 15  | 12,5  |
| Le gain                              | 10  | 8,33  |
| Le soulagement                       | 4   | 3,33  |
| L'excitation                         | 8   | 6,66  |
| Le refoulement                       | 3   | 2,5   |
| L'information                        | 9   | 7,5   |
| L'évitement                          | 5   | 4,16  |
| L'application de la parole biblique. | 6   | 5     |
| Total                                | 120 | 100   |

Nous lisons que 32 sujets ont donné leurs avis qu'ils boivent pour éprouver du plaisir, soit 26,66% suivi de 28 sujets, presque le un quart de l'échantillon ayant dit qu'ils imitent seulement ceux qui boivent, soit 23,33%, alors que 15 sujets se réjouissent en prenant de la boisson, soit 12,5%. Par contre, 3 sujets disent qu'ils boivent pour refouler quelques idées, soit 3% suivi de 4 sujets soutiennent la raison du soulagement à leur prise. Ces raisons psychopédagogiques restent une force qui pousse nos sujets à passer à l'action.

Voilà pourquoi l'Etat a prévu des sanctions et interdit même aux agents et étudiants de se présenter aux cours et/ou au service en état d'ivresse.

Malgré cette connaissance, nos enquêtés ont poussé certains arguments comme raisons leurs poussant à prendre ou à consommer notamment : le plaisir, se réjouir lors de la fête, se soulager en cas de souci ou une affection, quant ils évitent la honte, lors de la mise du corps en mouvement, lors de la découverte du monde, gagner de l'argent, le besoin d'avoir le partenaire, pour effacer les problèmes, pour informer et s'informer, pour imiter ceux qui en consomment, l'évitement de la solitude et de la nostalgie, l'application de la parole biblique comme : « Timothée 5 :23 ; Jérémie 25 : 27 ; Deutéronome 14 : 26 afin d'être clair et parler sans honte ni complexe ».



## QUELQUES EFFETS PERVERS OU CONSEQUENCES DE CETTE PRISE DES BOISSONS ALCOOLIQUES.

Tableau n°6: distribution d'effectifs des abus dus à l'alcool déclarés par nos sujets.

| Effectif                               | f   | %     |
|--|-----|-------|
| Abus dû à l'alcool                     |     |       |
| Ivresse                                | 5   | 4,16  |
| Nuire l'autorité et sa santé           | 15  | 12,5  |
| Usage du langage déplacé               | 18  | 15    |
| L'irresponsabilité                     | 3   | 2,5   |
| Querelles et dépenses inutiles         | 23  | 19,16 |
| Perturbation ou manque de personnalité | 11  | 9,16  |
| La mort                                | 8   | 6,66  |
| L'impolitesse                          | 3   | 2,5   |
| Désobéissance                          | 1   | 0,83  |
| Les maladies                           | 14  | 11,66 |
| Les échecs                             | 12  | 10    |
| L'amaigrissement                       | 4   | 3,33  |
| La négligence                          | 2   | 1,66  |
| La décentration                        | 1   | 0,83  |
| Total                                  | 120 | 100   |

Il se montre que 23 sujets ont accepté que les querelles et dépenses inutiles relèvent des abus dus à l'alcool, soit 19,16% ont donné cet avis. Alors que 18 enquêtés ont soulevé l'usage d'un langage déplacé, soit 15%. Et 15 d'entre -eux ont accepté la boisson nuit à l'autorité et à sa santé, soit 12,5% de sujets étaient d'accord à ces effets pervers dus à l'alcool. Hors, toutes ces raisons abondent presque dans le même sens dans la mesure où l'abus de l'alcool ne favorise pas toujours le bienfait mais plutôt le méfait et influence mal le comportement des agents et celui des étudiants au sein de l'université du moyen Lualaba.

### LES REMEDES PROPOSES PAR NOS ENQUETES

Vu que l'université veut les activités scientifiques à son sein et non celles de promouvoir la consommation de la boisson, l'autorité de la dite institution devra s'appuyer aux instructions et au vade - mecum pour sauvegarder un climat social de paix. Car le statut et codes du travail également prévoient une interdiction formelle de consommer la boisson alcoolique pour prévenir et limiter les dégâts.

Nos enquêtés ont proposé quelques pistes des solutions bien qu'ils sont impliqués eux-mêmes en disant ceux qui suit :

- Il faut éviter la prise d'alcool pour ne pas désaltérer son mental psychologique et psychosociologique ;
- Prendre son verre après les heures de services et/ou d'études ;
- S'abstenir de la boisson donc, s'en dépasser ou l'abandonner en marchant selon les textes prévus dans le vade-mecum et les instructions ;
- Faisons la sensibilisation et la mobilisation en expliquant le bienfait et le méfait à ceux qui en consomment.
- Ils suggèrent la prise de conscience de consommateurs pour diminuer ou abandonner définitivement surtout aux jeunes de bas âge et à ceux qui prennent avec excès la boisson alcoolique car, elle nuit la capacité intellectuelle et l'adaptation du milieu ;
- Ils ajoutent que cette pratique diminue la force en affaiblissant le corps ayant comme conséquence la paresse, la pauvreté, l'irresponsabilité, le gaspillage, le manque de personnalité et de la valeur dans la société. Elle est source des décès et des maladies qui touchent même l'homme à tous les aspects en troublant son comportement et perte de la valeur ou de l'estime au sein de la communauté.

## Conclusion

Le développement de notre pays a besoin de gens comme des étudiants et cadres pour son émergence vers un équilibre socio-économique tant recherché par ses citoyens. c'est dans le même souci que nous avons entrepris cette étude portant sur la consommation des boissons alcooliques par le personnel scientifique, administratif, technique et ouvrier ainsi que les étudiants de l'université du moyen Lualaba de Kalima. Une contribution psychopédagogique et psychosociologique à la vie de l'institution. Nous avons d'abord cherché à comprendre les facteurs à la base de la consommation des boissons alcooliques par nos enquêtés à l'université, ensuite, nous sommes passé à vérifier l'influence de ces facteurs sur la vie aux études et/ou au travail.

Pour détecter le comportement déviant que nous décrivons tous au niveau de l'université du moyen Lualaba de Kalima, nous avons pu observer nos sujets en leur soumettant le questionnaire d'enquête sur l'aspect de l'interaction du processus psychologique et sociologique au niveau de leur conduite, ensuite l'aspect d'interaction des personnes et des groupes dans les cadre de la vie quotidienne et enfin, l'aspect de la jonction entre l'approche objective et subjective. (J. Tchimpanga, 2004, FPSE, unikis) et vérifier nos hypothèses, nous nous sommes servi de l'observation appuyée par la technique d'un questionnaire d'enquête. L'analyse des données recueillies était faite par le calcul de pourcentage.

Les résultats trouvés montrent que tous nos enquêtés quelque soit leur niveau d'instruction, grade ou fonction qu'ils occupent, ont accepté avoir consommé, selon les circonstances qu'offre la société où l'université est implantée. Dans l'ensemble, 50% parmi nos sujets ont appris à consommer à l'âge adulte. Les facteurs déterminant les interactions de

la dépendance ou de l'indépendance de la conduite humaine ainsi que leur communication aux divers niveaux de rapports humains, ont justifié les comportements de nos sujets. Ils ont relevé certaines raisons qui les poussent à s'en ivrer, les effets pervers qui en courussent ainsi que les comportements à afficher pour se conformer à la santé physique, mentale et sociale qu'exige la vie en milieu de formation et/ou de service.

Autour de la question sensible et épineuse de la consommation des boissons alcooliques par nos sujets, nous avons constaté des variations observées dans le chef du comportement humain de nos enquêtés. Le statut de consommateur des boissons alcooliques n'est pas imposé pour dire qu'il est caractérisé par le fait qu'il est présent dès la naissance de l'individu comme par exemple le sexe, l'appartenance ethnique et autres, mais, c'est un statut acquis car l'individu lui-même qui peut accéder au moins partiellement et personnellement par son initiative, son effort et son choix comme par exemple le métier, le prestige social, le pouvoir et biens d'autres, à prendre la boisson.

Sur le plan social, il existe deux types de buveurs que nous avons trouvés également à l'université du moyen Lualaba de Kalima dont le conformiste et le créatif. Le premier est celui qui consomme pour se conformer aux autres buveurs en ayant les mêmes idées que ses voisins. Ce buveur est caractérisé par des faiblesses d'adaptation et il boit d'une manière inconsciente. Tandis que le buveur créatif, c'est celui qui domine l'expérience individuelle lui permettant d'être considéré comme celui qui affecte continuellement la société positivement et modifie les attitudes du groupe qui le suit (Tchimanga, B.J.,p.).

Donc, la société savante exige à ses membres de contributions petites soient-elles pour l'émergence de sa communauté par des innovations, des créations, des apports dans divers domaines. Ils doivent quitter le conformiste vers le créatif pour une communauté meilleure.

### ***Bibliographie***

Organisation Mondiale de la Santé, (2012), *le problème d'alcoolisme : une maladie qui occasionne des troubles mentaux et comportementaux.*

Kalonda, S. (2016), *étude menée sur les effets d'alcool pris à des doses faible, moyen et élevé sur le comportement organique et social de buveur*, FPSE, UML/KALIMA.

Charles NYAMAMBICHI (2017), *les mobiles psychologiques de la consommation des boissons alcooliques par le personnel soignant des institutions de santé de Kalima, cas spécifique de l'HGR/KALIMA*, FPSE/UML/KALIMA.

Radjabo S.(2013), *Rapport de stage effectué à l'UML du 15 Février au 16 Mars 2013.*

(Muke Zihisire, (2009), *Psychologie générale*, cours inédit, G1 Sciences de l'éducation, FPSE, UML/Kalima.

Wolf R. M. (1997), "Questionnaire", in J.P. Keeves (ed.), *Educational Methodology and Measurement. An International Handbook* (2<sup>nd</sup> Ed.), Oxford: Pergamum.

Tchimpanga, B.J. (2004), *psychologie sociale*, cours inédit, G2 Sciences de l'éducation, FPSE, UNIKIS.

*KASELE : Arrêté Ministériel N° ESURS/CABMIN/0178/92 du 15 juillet 1992 portant autorisation et fixation du règlement de fonctionnement des extensions des établissements de l'enseignement supérieur et universitaire.*

*L'arrêté Ministériel N°MIN ESURS/CABMIN/028/2008 du 22 Mai 2008 du 22 Mai 2008 portant création, autonomisation et prise en charge de quelques extensions et établissements de l'enseignement supérieur et universitaire.*

*L'arrêté ministériel portant N°157/MINESU/MML/ZBK/PK./2010 qui autorise des établissements supérieur et universitaire du secteur public.*